



Les
Chemins
de la
nature
2025

Hirondelle
de fenêtre



Pipistrelle
commune



Chêne
pédonculé



Bombyx
de l'aïlanche

480
espèces
de champignons
et lichens



Ronce
commune

142
espèces
d'oiseaux



Mésange
à longue queue

2149
espèces animales



Hérisson
d'Europe

827
espèces
de plantes



Scutigère
véloce

La biodiversité à Paris



Lucane
cerf-volant



Carpe
commune

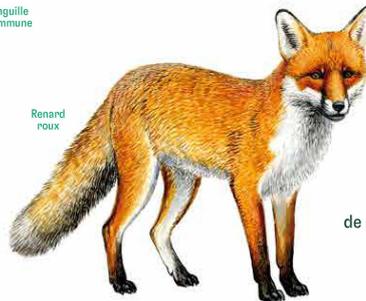


Anguille
commune

Protégeons-la

33
espèces
de poissons

8
espèces
de reptiles



Renard
roux

32
espèces
de mammifères



Crapaud
commun

11
espèces
d'amphibiens



Scolopendre



Abelle
domestique

1621
espèces d'insectes

Découvrez le Plan Biodiversité
2025-2030

Toutes les infos
sur paris.fr



Nombre d'espèces observées
à Paris dans l'ensemble des milieux
Observations entre 2015 et 2024

Mousse
plumeau



Caprin
chevelu

Sommaire

Introduction

Trois Questions

Atlas des chemins de la nature

p.9



Fiches habitats prioritaires

p.37



Flore régionale

p.73



Flore & Faune protégées

p.133



Espèces cibles animales

p.163



Espèces exotiques envahissantes (EEE)

p.263



Guide des mares

p.297



Guide des aménagements pour la Faune

p.319



Protocoles de sciences participatives

p.341



Espaces refuges

p.355



Lexique

p.367



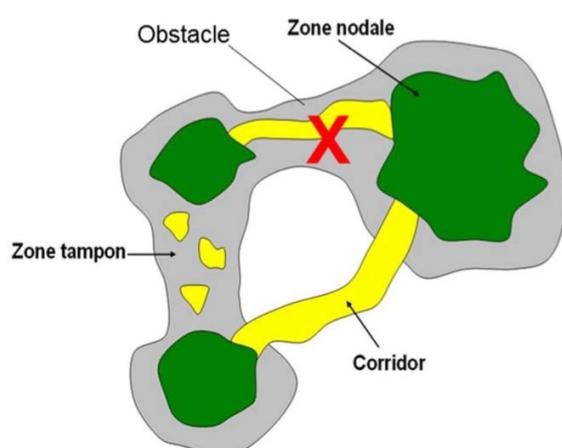
Introduction

Les trames verte et bleue (TVB) sont une révolution dans le monde des gestionnaires des espaces naturels. Les politiques de préservation de la biodiversité se sont longtemps focalisées sur les espèces et espaces naturels remarquables. Aujourd'hui, il s'agit de raisonner en termes de maillage écologique.

Les TVB sont issues de l'écologie du paysage. Cette science étudie la forme des habitats pour comprendre les conditions de survie des espèces. Les Trames Verte et Bleue incluent l'ensemble des territoires de la biodiversité, celle dite remarquable et celle dite ordinaire. Il s'agit de structurer les échelles de vie des espèces, afin de comprendre l'ampleur des espaces à travailler. Ainsi, l'ensemble de nos environnements devient le support des territoires des êtres vivants. Le concept des TVB est de penser des réservoirs de biodiversité (par exemple les boisements, les prairies, les étangs...) reliés par des corridors écologiques (les cours d'eau, les berges, les haies...). La mobilité du vivant est ainsi rationalisée, et les obstacles sont considérés comme à effacer.

Ce nouveau paradigme est sur la scène des « Grenelle de l'environnement » depuis 2007. Elle prend ses lettres de noblesse dans la loi Grenelle 2 ou loi du 12 juillet 2010 et est précisée dans le Décret n° 2012-1492 du 27 décembre 2012 relatif aux trames verte et bleue. Les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) découlent aussi de cette réglementation.

Les problématiques de déplacement des grands vertébrés et migrants sont étudiées depuis longtemps ; cependant cette recherche est lacunaire pour de nombreux groupes taxonomiques. Aussi, l'approche par habitats et espèces cibles est privilégiée pour étudier les phénomènes de cloisonnement et de fragmentation sur les territoires des espèces. L'emprise territoriale des trames écologiques nécessite une collaboration de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire.





Les chemins de la nature traduisent le SRCE francilien à l'échelle locale sur le territoire parisien :

- La Seine est un corridor et un réservoir à l'échelle nationale.
- Les bois de Vincennes et de Boulogne sont deux réservoirs d'intérêt régional francilien.
- La Petite Ceinture ferroviaire et les canaux sont des corridors majeurs du SRCE d'Île-de-France.

Cependant, l'échelle régionale est difficilement interprétable à l'échelle locale, qui plus est dans la matrice urbaine très dense du territoire parisien. Il apparaît nécessaire de traiter des TVB à une échelle plus fine, afin de pouvoir considérer les Réservoirs Urbains de Biodiversité (RUB) et les Corridors Urbains de Biodiversité (CUB) qui les relient.

Initiés dans le Plan Biodiversité parisien 2011 – 2016 puis réaffirmés dans l'action seize du Plan Biodiversité 2018-2024 et enfin, consacrés dans les actions 2 (trame verte) et 3 (trame bleue), les chemins de la nature répondent à de nombreux enjeux portés par cette stratégie municipale. Il s'agit de concilier les usages de la ville à ceux des autres vivants.

En quelques années, Paris a amélioré la fonctionnalité écologique de son territoire. La végétalisation est massive, les plantes régionales sont de plus en plus présentes dans les palettes végétales et des espaces refuge de biodiversité prennent place progressivement, dans les parcs et jardins et dans les bois.

Les chemins de la nature – état des lieux 2025, est un travail enrichi et actualisé de la deuxième édition. Plusieurs nouveautés apparaissent :

- Concernant l'Atlas des trames verte et bleue de Paris: la méthode de qualification des CUB a été améliorée par utilisation de bases de données et images satellites. L'analyse produite se fait par tronçons de rue (entre deux intersections de rues) et non plus par entité administrative (par exemple rue de Tolbiac). Il y figure dorénavant les espaces refuge de biodiversité, les quartiers moineaux, les forêts urbaines et les refuges LPO.
- Le catalogue de la flore régionale organisé par strates a été mis à jour par le Conservatoire National Botanique du Bassin Parisien en 2024. Sa présentation dans l'état des lieux 2025 a été simplifiée pour en assurer une meilleure lecture.
- Les listes des espèces exotiques envahissantes (EEE) ont été mises à jour des modifications de la réglementation européenne de 2023 et des changements de nomenclature de la flore régionale de 2024.
- Pour la Faune, il a été ajouté la liste des espèces protégées aux niveaux national et régional.
- Enfin la partie ressources complémentaires qui regroupe plusieurs documents utiles pour la gestion de la biodiversité, tels que : le calendrier des interventions, les protocoles de sciences participatives gestionnaires, le guide des aménagements pour la faune est désormais enrichi du guide des mares.



Les chemins de la nature en trois questions

Comment et pourquoi préserver la biodiversité dans Paris ?

Le regard des écologues s'est posé relativement récemment sur nos villes. Il n'est pas intuitif de comparer une façade d'immeuble à une falaise, pourtant cela a du sens lorsqu'on s'intéresse aux espèces qui y vivent. Mais la biodiversité parisienne ne se résume pas seulement aux espèces rupestres (qui vivent sur les rochers). La ville intramuros recèle quatre cents soixante-quatre hectares d'espaces végétalisés accessibles aux parisiennes et parisiens, parcs, jardins, squares, espaces publics où s'épanouit la biodiversité. La ville est un écosystème complexe composé d'une mosaïque d'habitats (haies, prairies, milieux aquatiques et humides...) qui s'insèrent dans une matrice minérale. Il est essentiel de penser et de préserver les réseaux écologiques qui les relient afin de permettre à la faune, flore et fonge (champignons et lichens) d'y accomplir leurs cycles de vie.

A qui s'adressent les chemins de la nature ?

Cette documentation s'adresse à tous les curieux de nature et plus particulièrement aux gestionnaires des parcs et jardins, aux aménageurs et aux bureaux d'études. Ces cahiers renseignent sur les principaux enjeux de biodiversité dans Paris et comment mieux les protéger et les gérer.

Pourquoi une troisième édition des chemins de la nature ?

La biodiversité est un sujet complexe, elle doit être raisonnée à différentes échelles : du gène à la biosphère. **Une des forces du vivant est son éternelle capacité d'adaptation ; cette dynamique perpétuelle pose des difficultés pour la fixer. Aussi l'actualisation régulière est une nécessité pour se rapprocher au mieux de la réalité du terrain.** La biodiversité ne peut se raisonner uniquement sous le prisme des sciences du vivant, elle est aussi objet de patrimoine. Les patrimoines sont les biens matériels et immatériels que nous souhaitons transmettre aux générations futures. La difficulté est d'associer cette notion « figée » au monde du vivant.